



FICHE PROJET CACES® R482 en Formation à Distance (Attestation de Capacité à la Conduite En Sécurité)

Durée Totale estimée : 5 h

DOMAINE BTP



Projet de création d'un module 100 % à distance portant sur la partie théorique du CACES® R 482 (10 catégories)

<p>Origine</p>	<p>Objectif déterminé par le groupe Experts CACES® piloté par la DGESCO en 2015 en collaboration avec le consortium e-greta en la personne de Loïc Geschwine.</p> <p>Un groupe de travail constitué de formateurs des académies de Toulouse, Poitiers et Dijon, piloté par Josyane Moderne CFC, a élaboré un scénario global « Positionnement des CACES® R 372 » en 2016. Arrêt du projet en 2017 au regard de la nouvelle réglementation AIPR et CACES®</p> <p>Aujourd'hui l'agence du Lot et Garonne est d'une part certifiée sur les nouvelles recommandations R482 et R489 et d'autre part reconnue Centre d'examen AIPR par le Ministère de l'écologie et du développement durable.</p>
<p>Contexte</p>	<p>La nouvelle réglementation CACES®, plus contraignante que la précédente, exige, pour pouvoir se présenter aux tests, que le candidat prouve qu'il a suivi une formation à la sécurité. Cette formation est constituée d'une partie théorique et d'une partie pratique. Bien que fortement conseillés, les tests ne sont pas obligatoires. C'est la formation à la sécurité qui permet à l'employeur de délivrer l'Autorisation de conduite (obligatoire) qui permettra au salarié de conduire un engin de chantier de travaux publics ou de carrière.</p> <p>Ces exigences font que les tarifs de la formation sont aujourd'hui plus élevés. La profession est donc en attente d'organisation de dispositifs qui permettent d'en diminuer les coûts.</p> <p>Attente de la Région qui impose désormais la FAD sur les appels d'offre.</p> <p>Développement du CPF.</p> <p>Être davantage présent face à la concurrence au niveau aquitain.</p>

Finalités besoins /

- Répondre aux exigences des appels d'offre de la Région
- Inscrire cette action dans la forte dynamique de digitalisation des formations accélérée par la conjoncture actuelle.
- Se positionner au même niveau que la concurrence
- Développer le produit ACCES en FAD (attestation de capacité de conduite en sécurité) sur l'ensemble du territoire aquitain en relation avec les CFC en charge du BTP. L'expérience nous montre un réel potentiel de développement : une convention de partenariat entre le GEA et le GNA en 2015 / 2016 /2017 avait permis de passer d'environ 150 CACES® par an à 200.
- Proposer une offre 100% à distance qui évite aux salariés un déplacement sur le plateau technique et qui permet un gain de temps et d'argent aux entreprises.
- Localement : Souplesse calendaire avec possibilité de répondre à toute demande, même hors sessions en jouant sur l'intégration pour le complément de formation pratique si nécessaire.
- Utilisation par les groupes d'apprentis
- Souplesse de gestion des calendriers sur le site de certification CACES® aux périodes de surcharge de formations
- Développer l'achat direct en CPF (particuliers)

Moyens

Equipe projet du GRETA-CFA

- CFC Josyane MODERNE
- Kevin DOVI (Coordonnateur / auteur /concepteur)
- Andy CAPLIEZ (Auteur /concepteur)

CAFOC / Pôle RD

- Formation des formateurs
Les compétences acquises seront certifiées et recensées dans un tableau récapitulatif qui permettra au GCA d'identifier rapidement dans ses agences les personnes relais ayant acquis des compétences numériques par le biais de la formation.

PÔLE R&D

- Accompagnement de l'équipe à toutes les étapes du projet
- Médiatisation de ressources
- Intégration de contenus dans la plateforme E-GRETA
- Administration de la plateforme
- Diffusion du parcours et accompagnement à la prise en main des formateurs utilisateurs du module et des stagiaires